

qu'il confie ce soin à des mandataires. Nous, députés républicains, nous voulons établir le gouvernement du peuple, par ses mandataires, avec la responsabilité; c'est à ces principes que nous rapportons nos opinions, mais le plus souvent on ne veut pas nous entendre. Un signal rapide, donné par le président, nous dépouille du droit de suffrage. Je crois que la souveraineté du peuple est violée, lorsque ses mandataires donnent à leurs créatures les places qui appartiennent au peuple. D'après ces principes, je suis douloureusement affecté..... »

« L'orateur est interrompu par l'annonce d'une députation (*tumulte*). « Je vais, s'écrie Robespierre, continuer de parler, non pas pour ceux qui m'interrompent, mais pour les républicains.

« J'exhorte chaque citoyen à conserver le sentiment de ses droits; je l'invite à compter sur sa force et sur celle de toute la nation; j'invite le peuple à se mettre, dans la convention nationale, en insurrection contre tous les députés corrompus. (*Applaudi.*) Je déclare qu'ayant reçu du peuple le droit de défendre ses droits, je regarde comme mon oppresseur celui qui m'interrompt, ou qui me refuse la parole, et je déclare que, moi seul, je me mets en insurrection contre le président, et contre tous les membres qui siègent dans la convention. (*Applaudi.*) Lorsqu'on affectera un mépris coupable pour les sans-culottes, je déclare que je me mets en insurrection contre les députés corrompus. J'invite tous les députés montagnards à se rallier et à combattre l'aristocratie, et je dis qu'il n'y a pour eux qu'une alternative: ou de résister de toutes leurs forces, de

tout leur pouvoir, aux efforts de l'intrigue, ou de donner leur démission.

« Il faut en même temps que le peuple français connaisse ses droits; car les députés fidèles ne peuvent rien sans la parole.

« Si la trahison appelle les ennemis étrangers dans le sein de la France, si, lorsque nos canonniers tiennent dans leur main la foudre qui doit exterminer les tyrans et leurs satellites, nous voyons l'ennemi approcher de nos murs, alors je déclare que je punirai moi-même les traitres, et je promets de regarder tout conspirateur comme mon ennemi, et de le traiter comme tel. » (*Applaudi.*)

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Position des partis après la mort de Louis XVI. — Changements dans le pouvoir exécutif. Retraite de Roland; Beurnonville est nommé ministre de la guerre, en remplacement de Pache. — Situation de la France à l'égard des puissances étrangères; rôle de l'Angleterre; politique de Pitt. — État de nos armées dans le Nord; anarchie dans la Belgique par suite du gouvernement révolutionnaire. — Dumouriez vient encore à Paris; son opposition aux jacobins. — Deuxième coalition contre la France; plans de défense générale proposés par Dumouriez. — Levée de trois cent mille hommes. Invasion de la Hollande par Dumouriez; détails des plans et des opérations militaires. — Pache est nommé maire de Paris. — Agitation des partis dans la capitale; leur physionomie, leur langage et leurs idées dans la commune, dans les Jacobins et dans les sections. — Troubles à Paris à l'occasion des subsistances; pillage des boutiques des épiciers. — Continuation de la lutte des girondins et des montagnards; leurs forces, leurs moyens. —



Revers de nos armées dans le Nord. Décrets révolutionnaires pour la défense du pays. — Établissement du *tribunal criminel extraordinaire*; orageuses discussions dans l'assemblée à ce sujet; événements de la soirée du 10 mars; le projet d'attaque contre la convention échoue. 1

CHAPITRE II.

Suite de nos revers militaires; défaite de Nerwinde. — Premières négociations de Dumouriez avec l'ennemi; ses projets de contre-révolution; il traite avec l'ennemi. — Évacuation de la Belgique. — Premiers troubles de l'Ouest; mouvements insurrectionnels dans la Vendée. — Décrets révolutionnaires. Désarmement des *suspects*. — Entretien de Dumouriez avec des émissaires des jacobins. Il fait arrêter et livre aux Autrichiens les commissaires de la convention. — Décret contre les Bourbons. Mise en arrestation du duc d'Orléans et de sa famille. — Dumouriez, abandonné de son armée après sa trahison, se réfugie dans le camp des Impériaux. Opinion sur ce général. — Changements dans les commandements des armées du Nord et du Rhin. Bouchotte est nommé ministre de la guerre à la place de Beurnonville destitué 89

CHAPITRE III.

Établissement du *comité de salut public*. — L'irritation des partis augmente à Paris. Réunion démagogique de l'Évêché; projets de pétitions incendiaires. — Renouveau de la lutte entre les deux côtés de l'assemblée. — Discours et accusation de Robespierre contre les complices de Dumouriez et les girondins. — Réponse de Vergniaud. — Marat est décrété d'accusation et envoyé devant le tribunal révolutionnaire. — Pétition des sections de Paris demandant l'expulsion de 22 membres de la convention. — Résistance de la commune à l'autorité de l'assemblée. Accroissement

de ses pouvoirs. — Marat est acquitté et porté en triomphe. — État des opinions et marche de la révolution dans les provinces. Dispositions des principales villes, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen. — Position particulière de la Bretagne et de la Vendée. Description de ces pays; causes qui amenèrent et entretenirent la guerre civile. Premiers succès des Vendéens; leurs principaux chefs. 137

CHAPITRE IV

Levée d'une armée parisienne de 12 mille hommes; emprunt forcé; nouvelles mesures révolutionnaires contre les suspects. — Effervescence croissante des jacobins à la suite des troubles des départements. — Custine est nommé général en chef de l'armée du Nord. — Accusations et menaces des jacobins; violente lutte des deux côtés de la convention. — Formation d'une commission de douze membres, destinée à examiner les actes de la commune. — Assemblée insurrectionnelle à la mairie. Motions et complots contre la majorité de la convention et contre la vie des députés girondins; mêmes projets dans le club des Cordeliers. — La convention prend des mesures pour sa sûreté. — Arrestation d'Hébert, substitut du procureur de la commune. — Pétitions impérieuses de la commune. Tumulte et scènes de désordres dans toutes les sections. — Événements principaux des 28, 29 et 30 mai 1793. Dernière lutte des montagnards et des girondins. — Journées du 31 mai et du 2 juin. Détails et circonstances de l'insurrection dite du 31 mai. — Vingt-neuf représentants girondins sont mis en arrestation. — Caractère et résultats politiques de cette journée. Coup d'œil sur la marche de la révolution. Jugement sur les girondins. 192

